

Le 29 juillet 2019, l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, l'Agence de Développement du Digital, l'Agence Nationale des Ports et PORTNET S. A. « Guichet Unique National des Procédures du Commerce Extérieur » avaient lancé une plateforme dématérialisée de l'agrément des équipements de télécommunications. Depuis cette date, l'usage de cette plateforme s'est développé de manière progressive tout en enregistrant une croissance rapide en termes de nombres de demandes et d'utilisateurs.

## [Lire le document](#)

[Retour](#)

**Source URL:** [https://www.anrt.ma/lagence/actualites/lagrément-dematerialise-des-equipements-de-telecommunications-rencontre-un-franc](https://www.anrt.ma/lagence/actualites/lagrément-dematerialise-des-equipements-de-telecommunications-rencontre-un-franc-succès)